

Pour une prise en charge adaptée des personnes avec autisme !

Communiqué de presse collectif – 31 janvier 2012

Ce jeudi 26 janvier, le tribunal de Lille a rendu son verdict au sujet de la plainte déposée par trois psychanalystes dans le cadre du film documentaire de la réalisatrice française Sophie Robert : « Le Mur : la psychanalyse à l'épreuve de l'autisme ». En résumé, les plaignants, interviewés dans le cadre du film, estimaient leur propos dénaturés. Le tribunal leur a donné raison et le film ne pourra plus être diffusé en l'état.

Nous ne rentrons pas ici dans le bien fondé de la plainte et du jugement, mais nous signalons que, dénaturés ou pas, les propos des quelques vingt psychanalystes qui ont participé au tournage du film ressemblent fort, sinon mot pour mot, à ceux que nous entendons encore régulièrement dans la bouche de nombreux « professionnels » de la santé, aussi bien belges que français.

C'est pour cela que le débat se déplace sur la question de la prise en charge de l'autisme et que nous intervenons aujourd'hui :

- pour soutenir la réalisatrice Sophie Robert et les associations de parents qui dénoncent la mauvaise prise en charge de l'autisme en France ;
- pour tirer la sonnette d'alerte dans notre pays, et plus particulièrement en Belgique francophone, car nous subissons encore l'influence de conceptions de l'autisme révolues et nuisibles pour l'évolution de nos enfants.

L'autisme est généralement vu par la psychanalyse comme un trouble de la relation précoce entre l'enfant et sa mère dont l'adulte est tenu « responsable » (mère pas assez bonne, mère dévoratrice et fusionnelle ou mère trop distante et froide, ...). Cette vision n'est pas corroborée par les milieux scientifiques ni par des études rigoureuses. Quelques « études de cas » ne suffisent pas à la cautionner. La communauté scientifique internationale s'accorde sur l'origine biologique et génétique de l'autisme et la recherche scientifique a permis de mettre en évidence toute une série d'anomalies neurologiques dans le cerveau des personnes autistes. Qui plus est, les témoignages des « autistes de haut niveau » (comme le Pr. Temple Grandin) font état d'un fonctionnement cérébral et mental très différent du nôtre (des personnes dites « normales ») dont il faut tenir compte lorsque l'on intervient auprès des enfants et adultes concernés. L'autisme ne se guérit donc pas mais les méthodes éducatives, développées depuis plus de trente ans dans le monde entier, ont prouvé leur efficacité en matière d'amélioration des symptômes, permettant aux personnes autistes de s'adapter à notre monde et d'y évoluer au mieux de leurs possibilités.

Les associations de parents français dénoncent et luttent contre la quasi omniprésence de la psychanalyse dans les centres et services français destinés à la prise en charge de l'autisme. Ce même combat a été porté en Belgique il y a vingt ans par nos associations de parents ainsi que par certains professionnels avisés, ce qui a permis d'introduire dans les écoles belges des programmes d'apprentissage basés sur des méthodes éducatives adaptées et de créer des Centres de Référence de l'Autisme en 2005. C'est ainsi que depuis plusieurs années, nous observons dans notre pays un véritable exode d'enfants, adolescents et surtout adultes autistes français, venus chercher chez nous des milieux d'accueil adaptés.

Mais plusieurs professionnels belges, se réclamant entre autres de la psychanalyse lacanienne, n'ont pas rebroussé chemin et poursuivent leurs interventions inadaptées dans le cadre de centres subsidiés par l'État belge, aussi bien au niveau fédéral que régional. Pire, ils commencent à y introduire des pratiques douteuses importées de France comme le « packing », une version moderne de la douche froide et de la camisole de contention (pratique prétendant réduire les angoisses par l'enveloppement

de la personne dans des draps mouillés très froids, et censée apporter un apaisement). Ces prises en charge inadaptées, voire maltraitantes, causent des conséquences lourdes au niveau humain et financier. Le défaut d'éducation cause chez les personnes autistes des dégâts immenses, notamment des sur-handicaps et des comportements inadaptés et dangereux. Nombreux sont les adultes qui, non éduqués pendant l'âge scolaire, se voient exclus des centres pour personnes handicapées. Leurs seules possibilités d'accueil sont dès lors la maison de leurs parents ou hôpital psychiatrique !

Ce que nous affirmons est documenté et peut être vérifié. Dans les mois qui viennent, nous susciterons le débat en Belgique car nous exigeons pour nos enfants autistes des prises en charge adaptées et respectueuses de leurs droits fondamentaux d'être humains, et refusons le retour des méthodes d'un autre âge !

AFrAHM - Association Francophone d'Aide aux Handicapés Mentaux

APEPA - Association de Parents pour l'Epanouissement des Personnes avec Autisme
Autiproches

Grandir Ensemble

Inforautisme

Ligue des Droits de l'Enfant

Ligue des Droits des Personnes Handicapées

Le Collectif des Démocrates Handicapés - France

Personne de contact pour les associations belges :

Cinzia Agoni-Tolfo – 0476 / 94 65 18 – cinzia@tolfo.com

Personne de contact pour le Collectif des Démocrates Handicapés :

Isabelle Mostien-Resplendino - +32 65 78 31 01 - +32 473 52 07 92

secretariat-adjoint@cdh-politique.org